



de la Mayenne

CEAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CEAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Virginie Amirbaccasse,
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.



Gérontologie

Une situation moins favorable en établissement qu'au domicile Un « état psychologique dégradé » pour bon nombre de résidents

Dans *Études & Résultats* n° 1141 de janvier 2020, Shirine Abdoul-Carime rend compte d'une enquête « CARE-Institutions » que la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a menée fin 2016 auprès de 3 300 personnes âgées de 60 ans ou plus résidant de manière permanente en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), dans des établissements d'hébergement non Ehpad ou dans des établissements de soins de longue durée (SLD) ⁽¹⁾.

Si le maintien à domicile reste la préférence pour nombre de seniors et de leurs proches, l'entrée en établissement s'avère parfois incontournable à un certain niveau de dépendance. L'enquête se penche sur la question suivante : d'un point de vue psychologique, comment se sentent les résidents en établissement ?

L'étude visait à identifier les paramètres qui influent sur l'état psychologique des personnes âgées vivant en structure. Les chercheurs ont proposé un questionnaire aux résidents suffisamment autonomes de manière à recueillir des informations sur leur santé au sens large. Deux autres volets de l'enquête ont concerné d'une part le personnel des établissements, d'autre part les proches aidants.

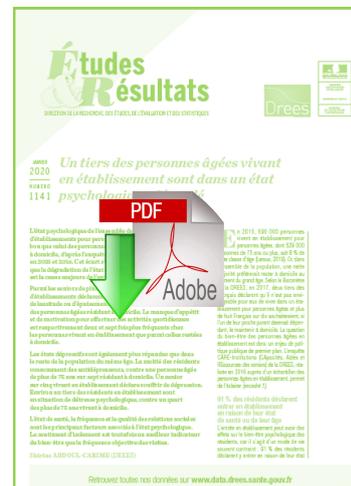
La population enquêtée se compose de « résidents ayant des caractéristiques socio-économiques, des âges et des pathologies différentes ». S'agissant de la question du genre et de l'âge : « les trois quarts des résidents sont des femmes et 94 % d'entre elles ont plus de 75 ans ». Ceci s'explique notamment par l'espérance de vie plus longue chez les femmes. En outre, « 9 % des femmes résidentes sont en couple, contre 26 % des hommes résidents. Elles sont 73 % à être veuves, contre 34 % des hommes ».

Ce travail de recherche permet de comparer l'état psychologique des résidents vivant en établissement à celui des personnes âgées vivant à domicile. Quels sont les facteurs significatifs quant au bien-être psychologique des personnes interrogées ? Sont-elles exposées à des états dépressifs ? Quel rôle joue leur environnement quotidien dans leur qualité de vie ? Quels sont les principaux indicateurs révélant le vécu et les besoins des personnes vivant en établissement ?

Du chamboulement à l'adaptation

L'étude part d'un constat : les personnes âgées préféreraient rester à domicile ; pour la plupart, ce n'est pas envisageable de vivre un jour en établissement. « La question du bien-être des personnes âgées en établissement est donc un enjeu de politique publique de premier plan ». La plupart du temps, les personnes qui entrent en établissement sont dans une condition physique qui ne leur permet plus de rester à leur domicile. Ainsi, « 91 % de résidents déclarent entrer en établissement en raison de leur état de santé ou de leur âge ». Le manque de disponibilité des proches ainsi que l'isolement sont également des critères qui expliquent l'entrée en établissement.

Ce changement de vie est majoritairement vécu comme un choix par défaut. Il en résulte un chamboulement psychique important. Si un temps d'adaptation est nécessaire, il s'agit aussi d'accepter que l'établissement soit son « dernier lieu de vie ». Cela peut confronter les résidents à des questionnements, à des angoisses existentielles parfois.



(1) – « Un tiers des personnes âgées vivant en établissement sont dans un état psychologique dégradé » (6 pages).

« Un résident sur deux déclare souffrir de fatigue, de lassitude ou d'épuisement. » Or, la fatigue chronique, qu'elle soit mentale et/ou physiologique, affecte les sphères psychologiques et cognitives. Cette carence d'énergie entraîne d'autres désagréments : « Plus d'un quart des résidents manque d'appétit et un tiers a des problèmes de sommeil ». Le lien entre état de santé et « moral dégradé » accentue le risque, dans la durée, de conséquences sur l'état psychologique des personnes.

L'enquête met en avant « le besoin de motivation » dont font part les résidents. En effet, les activités quotidiennes jouent un rôle structurant et lorsque celles-ci sont compromises par une condition physique et psychique ne permettant pas d'y participer, il peut devenir difficile de garder le moral. À titre de comparaison, « 2 % seulement des personnes âgées de 80 à 90 ans vivant à domicile ne déclarent réaliser aucune activité quotidienne, contre 19 % des résidents du même âge ». Or, le niveau de dépendance est plus important en établissement et il engendre des limites fonctionnelles compliquant les activités quotidiennes.

« Un état psychologique préoccupant »

L'étude pointe que « 18 % des seniors vivant en établissement et en mesure de répondre au questionnaire déclarent souffrir de dépression ». En outre, la moitié des résidents consomment des antidépresseurs. Comparativement aux personnes qui vivent à domicile, les résidents vivant en établissement sont plus exposés aux états dépressifs.

En outre, « un tiers des résidents déclarent ne se sentir jamais ou rarement heureux contre 15 % des personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile ». L'outil utilisé par les chercheurs est le « score de bien-être MH5 ». Ce dernier s'appuie sur les émotions renseignées par les personnes interrogées pour évaluer le degré de bien-être positif autant que le degré de mal-être, voire de « détresse psychologique ». Il en ressort que « le bien-être psychologique des personnes âgées en établissement est moins bon que celui des personnes âgées vivant à domicile ». Un traitement médicamenteux est régulièrement prescrit : « 47 % des seniors en établissement ont reçu au moins trois délivrances d'antidépresseurs dans l'année contre 14 % des personnes âgées de 75 ans vivant à domicile ».

Une variable particulièrement significative, tant pour les personnes âgées vivant à domicile que pour celles en établissement, concerne les relations sociales. En effet, une corrélation est établie entre l'état de santé des personnes

interrogées et leurs relations sociales : « Les principaux facteurs associés à l'état psychologique d'un résident sont l'état de santé déclaré, la fréquence et la qualité des relations sociales ». La façon dont les personnes sont en relation avec les proches aidants et les autres résidents constitue soit un atout, soit un manque dans le quotidien. Il y a d'autres éléments à croiser : « 27 % des résidents disant avoir une très bonne relation avec leurs aidants sont en détresse psychologique. C'est le cas de 72 % des résidents qui jugent leur relation avec leurs aidants difficile. Cependant, un moral dégradé peut, en retour, compliquer les relations avec les proches et les membres de l'établissement ».

Même en étant visitées régulièrement, les personnes interrogées peuvent se sentir seules intérieurement. De ce fait, le sentiment d'isolement est « un meilleur indicateur que la fréquence objective des visites ». Tout en ayant de bonnes relations, les résidents peuvent éprouver un certain vide intime ne leur permettant pas de se sentir au mieux. Ce mal-être s'ajoute aux difficultés de santé et autres désagréments liés à l'avancée en âge, mais aussi à un changement de vie souvent vécu comme une contrainte. Le fait de se sentir limité dans les activités quotidiennes est également un facteur aggravant : « Ce sont les dimensions pratiques de la dépendance, limitant les possibilités d'agir au quotidien, qui accompagnent un bien-être psychologique dégradé : un piètre état de santé déclaré, un haut degré de douleur, une affection de longue durée et l'incapacité à se déplacer seul ».

Enfin, l'enquête permet de considérer des facteurs sociaux significatifs dans l'appréhension de l'état psychologique des résidents : « Le sentiment d'isolement, la qualité de la relation déclarée avec les aidants, le fait d'avoir des amis au sein de l'établissement et la capacité à nouer des relations, sont liés au bien-être psychologique ». Des signes de détresse psychologique fréquents ont été relevés chez les personnes veuves, renforçant le sentiment de vide intérieur. Ainsi, il y a plusieurs affections et variables à observer pour mieux comprendre ce qui impacte psychologiquement les résidents. L'étude met un autre point en lumière : « Les résidents d'établissements privés à but non lucratif et publics non hospitaliers affichent des scores de bien-être, toutes choses égales par ailleurs, plus élevés que les résidents d'établissements privés à but lucratif ». La dimension économique, liée à une situation financière plus aisée de certains résidents, n'apparaît donc pas comme étant déterminante quant au bien-être psychologique des personnes.

« Nous voici plongés dans l'ère de la société du vieillissement, dans laquelle un tiers de la population passera un tiers de sa vie en tant que senior. (...) Une société du vieillissement harmonieuse est une société où les conditions de vie des seniors sont satisfaisantes ; où se généralise une activité socialisée, engageante et altruiste pour chacune et chacun ; où est reconnu comme valeur première le souci de soi, c'est-à-dire la permanence de l'acquisition de connaissances, le développement des activités réflexives, physiques, intellectuelles et spirituelles ; où la priorité est donnée à la recherche de la longévité en bonne santé. Et surtout, ne l'oublions pas, l'implication des seniors dans la vie de la société est une contrepartie essentielle des transferts monétaires dont ils bénéficieront de plus en plus. »